



21 rue Béranger
75003 PARIS

INFORMATIONS A DESTINATION DES
Membres du Bureau National
Secrétaires Académiques et Départementaux
Commissaires Paritaires Nationaux

Paris, le 31 janvier 2008

REFORME DU BAC PRO :
LA CONCERTATION SE POURSUIT MAIS LES RESULTATS SONT INCERTAINS.

La troisième réunion de discussions au ministère, selon le protocole signé, s'est tenue mardi 22 janvier (pour le SNPDEN : Jean-Claude Lafay, Hélène Cahn Rabaté) : il s'agit bien de discussions et non de négociation, il n'y a donc pas de relevé de conclusions même intermédiaire.

Chaque réunion commence par un point sur la situation dans les académies, les recteurs n'ayant pas le même rythme de réaction... la plupart sont revenus sur leurs annonces initiales mais selon des modalités diverses, et certains ont résisté : le ministère s'engage, invariablement, à leur rappeler la consigne de concertation. Il faut le rappeler, chacun d'eux aurait dû déjà organiser une première réunion avec les organisations signataires du protocole de discussion (SNETAA, SE, SGEN, SNALC, SNPDEN, ID).

Cette réunion n'est pas anodine : si, dans la plupart des cas, la référence aux accords d'établissement pour la transformation de formations BEP en formations bac pro 3 ans pour les décisions rectoriales est un garde-fou, il convient de tenir compte des aléas des votes de CA, des appétits de l'enseignement privé, et même du fait que la somme des demandes des établissements ne garantit pas la cohérence académique de l'offre de formation professionnelle... C'est aussi le lieu de s'interroger sur la place et la part de l'apprentissage (public) dans l'offre de formation.

Sur le fond, le directeur de l'enseignement scolaire, J.-L. Nembrini, toujours accompagné du secrétaire général, P.-Y. Duwoye, multiplie les engagements sur les principes : nous sommes en 2008-2009 dans l'« expérimentation élargie », la prise en compte du public scolaire est essentielle, le développement du parcours en 3 ans ne doit pas conduire à marginaliser ou exclure une partie de ce public.

Il a ensuite proposé que le point de départ de la séance, après bilan de la précédente, soit de prendre le « bac pro en 3 ans » comme modèle central, puis de prévoir les dispositions pour limiter les sorties sans qualification (donc le maintien des diplômes BEP et CAP), enfin de veiller à intégrer dans le modèle général les passerelles et modules permettant de diversifier les parcours.

Le SE, le SNPDEN et le SNETAA ont pris de la distance avec la notion de « bac pro en 3 ans » comme modèle central : même s'il doit se développer, ce n'est pas la bonne approche que d'en faire le modèle (autre manière de « généraliser » mais aussi de marginaliser les formations au BEP et au CAP). Plus grave encore serait de recourir au doublement (comme dans les voies générales et

technologiques) pour réagir aux difficultés créées par un rythme accéléré ; le parcours en deux temps (2 ans + 2 ans) a aussi son efficacité pour un public qu'il faut parfois remettre au travail et resocialiser. Des schémas qui, selon le directeur, ne devaient servir qu'à la discussion et ne constituent pas un projet, ont été réalisés et proposés en séance par les services : il ne faudrait pas, en effet, qu'il soient adoptés tels quels : nous avons dénoncé un double simplisme, celui de la « seconde bac pro » indifférenciée par champs professionnels devenant le modèle unique, celui de la survalorisation du bac pro en 3 ans par rapport au parcours en 2 ans, ramené d'ailleurs au seul CAP (absence significative de mention du BEP !), bref, le schéma même dont nous avons dénoncé en novembre la précipitation et l'esprit de système.

Concernant le schéma des passerelles, même absence du BEP, survalorisation de la poursuite d'études après un bac pro (dans la même forme qu'après un bac techno...).

Nous avons fait admettre que les « logiques de filières » qu'on voulait bien nous concéder pour l'entrée dans l'enseignement professionnel (spécialisation possible dès la première année) avaient un sens tant qu'il y avait insertion possible et public volontaire, mais nous demanderons qu'elles soient présentes dans le schéma. Nous avons également fait admettre que le BEP maintenu devait l'être non seulement comme certification et diplôme, mais aussi avec des préparations spécifiques (donc des formations).

Au final, nous n'avons pas tant avancé sur l'articulation des parcours ni sur les passerelles. Au passage, P.-Y Duwoye a affirmé que la réforme serait, au mieux, « économiquement neutre », et qu'il cherchait plutôt les économies du côté de la voie générale des lycées ; nous le croyons volontiers.

La prochaine réunion commencera, à nouveau, par « un point de situation » dans les académies, évoquera la revalorisation des personnels enseignants de l'enseignement professionnel, et établira (peut-être) un état de nos réflexions sur les parcours d'études, pour poursuivre la séance précédente. Manifestement, le ministère ne développe pas de grands efforts de préparation et d'imagination pour sortir de la logique de généralisation rapide du bac pro en 3 ans, nous pouvons avoir cependant pour objectifs, dans la continuité des mandats que nous avons votés, et en exploitant l'expertise des commissions professionnelles consultatives qui devront bien... être consultées, de préserver la souplesse des différents parcours, de faire des « passerelles » autre chose qu'une déviation marginale, de tenir compte de la spécificité de la voie professionnelle et de son public, et d'éviter de casser l'outil sous prétexte de le rendre plus performant sans délai, ou pour la beauté de l'effet d'annonce.